

Un bateau, "Monuments historiques", en restauration à Noirmoutier

Le bateau Aile VI mis à l'eau en 1928 fait l'objet d'une restauration au chantier des ileaux, à Noirmoutier en l'île.



Aile VI lors sa participation à la Noirmoutier Classic ©© Valerie Lanata

Par **Rédaction Challans**

Publié le 11 Nov 21 à 12:00

📍 Le Courrier Vendéen

Aile VI est un voilier de course de type 8m JI, construit en 1927 sur le chantier de La Hève au Havre, sur les plans de l'architecte naval Pierre Arbault. Ce yacht à voile a été construit pour Virginie Hériot, célèbre navigatrice et championne olympique qui participe chaque année à environ 80 régates. Elle gagne une grande partie d'entre elles.

Un glorieux passé

Mis à l'eau le 21 avril 1928, le bateau participe le 9 août de la même année aux Jeux olympiques d'Amsterdam, sa propriétaire obtient la médaille d'or dans sa catégorie.

En 1931, elle fait don du navire à la ligue maritime et coloniale qui le revendra dès 1934. Après être passé dans les mains de différents propriétaires, il sera acquis par la Société quirataire du voilier.

5 000 heures de travail

En 1994, le bateau sera intégralement restauré aux chantiers de Cancale, 5 000 heures de travail seront nécessaires pour l'aboutissement de ce travail.

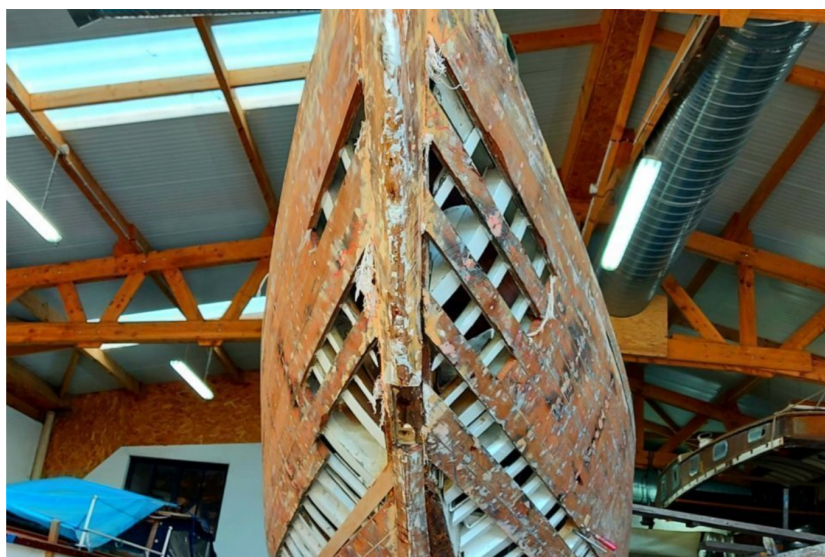
Les plans brûlés lors de la Seconde Guerre mondiale

L'architecte qui a piloté ce chantier de restauration Guy Ribadeau Dumas a effectué un énorme travail de recherches. Il s'est appuyé uniquement sur des photos d'époque et l'histoire du navire, car les plans d'origine avaient brûlé au Havre lors des bombardements de la Seconde Guerre mondiale.

Aux championnats d'Europe et mondiaux

Depuis *Aile VI* est basé à Noirmoutier, il appartient au Cercle de Voile du Bois de la Chaise, et porte le numéro de voile 1. Pour le Cercle de Voile, ce **bateau mythique** est un véritable ambassadeur. Il est présent sur toutes les régates d'Europe, et a participé aux **championnats d'Europe et mondiaux** dans la catégorie 8m JI. Il était aussi présent aux Régates royales à Cannes, aux Voiles de Saint-Tropez et plus récemment au challenge métrique.

Les propriétaires sont organisés en quirat, une très ancienne forme de copropriété en indivision, datant du Moyen-Âge, qui simplifie la gestion du bateau. La première génération des membres du quirat souhaite désormais passer la main aux plus jeunes notamment à leurs enfants.



Aile VI, un voilier classé monument historique. ©

La restauration plus importante que prévue

Après une saison nautique 2020 tronquée par la crise sanitaire, ce monument historique a navigué à l'issue de la saison.

Les propriétaires ont ensuite confié la restauration du voilier au chantier des îleaux, de Frédéric Maingret, implanté sur la rive sud du vieux port de Noirmoutier, labellisé Entreprise du patrimoine vivant.

Le bateau, une fois mis à nu, il est apparu que le niveau d'usure des bordés des œuvres vives était plus abîmés que prévu.

La restauration s'avère plus importante qu'estimée. Celle-ci voit l'achèvement d'un cycle et le démarrage d'une nouvelle histoire pour *Aile VI*.

Actuellement, l'ensemble des bordés a été déposé, et le travail de préparation des bordés en acajou démarre. L'équipe du chantier des îleaux est fière de travailler sur un navire chargé d'histoire.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Le Courrier Vendéen dans l'espace [Mon Actu](#). En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites. ●